Formation référent Harcelement - distanciel

REFHARC

A distance - Synchrone

Objectifs

Référent harcèlement : prévenir et savoir enquêter

Public Visé

Référents en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, désignés par le CSE.

Pré Requis

Savoir communiquer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre les mécanismes du harcèlement sexuel et des agissements sexistes au travail,
Organiser la prévention et l'information au sein de l'entreprise,
Savoir comment initier une enquête suite à un signalement.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques pour exercer efficacement le rôle de Référent Harcèlement
- Analyse de situations concrètes et partage d'expériences
- Ateliers pratiques : jeux de rôle, exercices et mises en situation
- Remise d'un support mémo et de ressources complémentaires
- Évaluation en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Parcours pédagogique

Le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Rappels concernant le Code du Travail, le Code Pénal et la loi Schiappa du 3 août 2018
- Notion de harcèlement
- La place particulière des violences au travail parmi les risques psychosociaux
- Distinguer le sexisme, le harcèlement sexuel et les agressions sexuelle

Les obligations et les responsabilités des différents acteurs
- La responsabilité de l'employeur en la matière
- La responsabilité personnelle de l'harceleur/harceleuse
- Gérer l'intervention des autres acteurs : médecin et psychologue du travail, agent de contrôle de l'inspection du travail, …
- La faute inexcusable de l'employeur
- Les sanctions encourues

Les comportements à risque : du manager, du collaborateur, les différences culturelles
- Les comportements rencontrés dans les jurisprudence

Mener une enquête suite à une plainte, un signalement
- Quelles sont les étapes à suivre durant l'entretien ?
- Les attitudes à adopter face à la personne : neutralité, distance, attitude facilitante.
- Quelles questions poser pour recueillir des faits et des preuves ?

La politique prévention du harcèlement sexuel

Qualification Intervenant·e·s

Experte agréée auprès des CSST. Intervenante en Prévention des Risques Professionnels et RPS.
Ergonome, consultante spécialisée dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Sabine ACCO Formation

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 1 à 4 Personnes

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com